

Votre Altesse Royale, je suis extrêmement heureux que vous soyez le coordonnateur de ce dialogue entre l'ASEAN et le Canada. J'ai été à la fois satisfait et impressionné de l'appui manifesté par Votre Altesse et ses représentants depuis la Conférence post-ministérielle de juillet dernier à Bangkok. Depuis, tout s'est déroulé sans heurts. Je suis sûr que les relations du Canada avec l'ASEAN continueront de croître sous la direction et avec l'appui du Brunéi.

Votre Altesse, lorsque je passe en revue l'état des relations de mon pays avec l'ASEAN, je suis frappé par la gamme des activités de coopération, notamment au niveau des échanges commerciaux.

Voici plusieurs années que j'ai le privilège de participer au dialogue avec l'ASEAN. À ma grande satisfaction, je n'ai eu chaque année qu'à me vanter de la croissance rapide des échanges commerciaux entre le Canada et les pays de l'ASEAN. Votre Excellence, je ne dérogerai pas cette année à ce qui est pour moi devenu une coutume. Les échanges bilatéraux entre le Canada et l'ASEAN ont encore augmenté en 1988 de 33 %, atteignant une valeur totale de 2,6 milliards de dollars - soit 75 % de plus au cours deux dernières années seulement. À en juger d'après les premières statistiques pour 1989, il semblerait que cette tendance à la hausse se poursuive. Les échanges commerciaux pourraient bien approcher le chiffre total de 3 milliards de dollars cette année.

Je suis sûr que vous trouverez ces chiffres très encourageants, surtout si l'on considère que l'ASEAN a enregistré un excédent de 3 milliards de dollars en 1988. Nous ne devons pas nous sentir satisfaits pour autant. Nous devons poursuivre nos efforts pour exploiter à fond les possibilités considérables qui nous sont offertes, compte tenu des relations qui sont les nôtres dans le secteur industriel et économique. Je remarque que les échanges bilatéraux entre le Canada et les pays de l'ASEAN représentent pour chacun environ 1 % de ses exportations. J'espère que cette proportion augmentera rapidement.

Votre Altesse, les investissements directs du Canada dans les pays membres de l'ASEAN ont décuplé au cours de la dernière décennie, atteignant un chiffre estimatif de 1,5 milliards de dollars en 1987. L'année dernière, au moins cinq nouveaux accords de co-entreprise ou de licence ont été passés entre des firmes canadiennes et des sociétés de l'ASEAN (Malaisie, Philippines et Thaïlande) dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie automobile et de la construction. Nous avons également mis des compagnies canadiennes en rapport avec des personnes compétentes dans les pays membres de l'ASEAN, afin qu'elles puissent obtenir auprès de ces dernières des renseignements sur le plan de